



Conditions générales de ventes :

Art.1 : Modalités d'inscription :

Toute inscription à un cours de surf, cours de natation ou à une prestation club de plage dans notre structure Kiwi Surf s'effectue sur le site internet de notre structure via un formulaire d'inscription en ligne, par téléphone ou directement dans nos locaux.

Le formulaire d'inscription en ligne devra être dûment complété par les parents ou le tuteur légal s'il s'agit d'un mineur, ou par la personne concernée s'il s'agit d'une personne majeure avec l'acceptation des CGV.

Un acompte de 100% du montant total sera demandé pour valider la réservation.

Le règlement de la prestation pourra se faire en carte bancaire, espèces, chèque, coupons sport ou chèques vacances ANCV, virement bancaire.

Selon le moyen choisi, vous pouvez le faire parvenir par voie postale, via notre site internet sécurisé mais également par téléphone, grâce à la vente à distance (VAD).

La réservation sera effective à réception du règlement.

Art.2 : Conditions de participation aux prestations :

Pour toute souscription à une prestation du Kiwi Surf, les participants doivent remplir les conditions suivantes :

- Savoir nager ;
- Autorisation parentale

En s'inscrivant à l'école de surf les surfeurs mineurs et leurs parents acceptent les risques liés à la pratique du surf. L'élève déclare être en bonne santé et apte à la pratique du surf.

Art. 3 : Annulation des cours :

Dans un souci de sécurité et de qualité, en cas de mauvaises conditions météorologiques (mer trop forte, orage, manque de vagues...), les cours qui ne pourront être effectués dans le cadre de la prestation souscrite seront, en accord avec les élèves :

- Remplacés par une activité de substitution (découverte du milieu, du matériel, sensibilisation à l'écologie, cours théoriques, analyse vidéo, Air Surf pratique hors de l'eau avec indoboard...)
- Reportés à une date ultérieure dans la possibilité des plannings de l'école et des disponibilités de l'élève
- Transformés en avoir valable dans notre école de surf
- Remboursés en dernier recours

Modalités de remboursement d'acompte

Toute annulation intervenant :

- Un mois avant la prestation : totalité de l'acompte remboursé
- Entre 1 mois et 15 jours avant la prestation : la moitié de l'acompte remboursé
- Moins de 15 jours avant la prestation : l'acompte ne sera pas remboursé



En cas d'annulation de la part des élèves, nous reportons le ou les cours uniquement si ceux-ci sont annulés 48h à l'avance.

Aucun remboursement ne sera donné en cas d'accident, de maladie ou d'annulation. Nous pourrions, cependant, vous écrire une lettre type à envoyer à votre compagnie d'assurance pour l'un des cas ci-dessus pour que vous obteniez un remboursement auprès d'eux.

Art. 4 : Responsabilité :

Les élèves sont pris en charge par le Kiwi Surf et donc sous la responsabilité des éducateurs durant les horaires de cours définis et communiqués à l'avance par envoi d'un mail de confirmation. Les créneaux horaires pour les cours de surf durent 1 heure 30.

Cas particuliers : les créneaux des minis surfeurs durent 1 heure et la natation 30 minutes.

Les élèves sont à nouveau sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs à la fin de ce créneau horaire. La responsabilité civile du Kiwi Surf cesse en dehors de ce cadre. Les parents ont obligation de s'assurer que les cours ont bien lieu avant de laisser leurs enfants au Kiwi Surf.

Chaque personne inscrite est responsable du matériel en cas de perte ou de vol. Les participants doivent bénéficier d'une assurance individuelle accident et d'une assurance individuelle rapatriement.

Transport des élèves (en cas d'utilisation d'un véhicule dans le cadre des prestations proposées comme le Stand Up Paddle au niveau du lac de Biscarrosse)

L'école de surf s'engage à assurer le transport dans le respect des réglementations en vigueur :

- Conducteurs titulaires du permis nécessaire
- Couverture d'assurance du véhicule
- Véhicule propre et en bon état (révisions obligatoires)

Le Kiwi Surf décline toute responsabilité en cas de dommage, perte ou vol de vos effets personnels au sein de l'établissement. Nous vous conseillons de ne pas apporter d'objets de valeur.

Art. 5 : Assurance :

Toutes les personnes qui souscrivent à une prestation au Kiwi Surf se verront systématiquement délivrer une licence fédérale, incluant notamment des garanties en responsabilité civile, en individuelle accident, assistance et recours, dont les modalités sont décrites dans le contrat ALLIANZ à disposition des parents ou tuteurs légaux. Les licences pratiquants ou compétitions offrent des garanties pour la totalité du temps de pratique de surf. La licence école n'offre ces garanties que pendant les heures d'enseignement définies ci-dessus. Le Kiwi Surf met à disposition des adhérents des formulaires permettant de

Kiwi Surf - Clément Cétran
7 rue de la Garole
40600 Biscarrosse
kiwisurf@live.fr
06.84.35.90.99 - 09.70.91.42.31



souscrire des garanties d'assurance complémentaires. Les parents ou tuteurs légaux peuvent refuser ces garanties d'assurance s'ils estiment être suffisamment couverts par leur propre contrat d'assurance, selon les modalités prévues par la loi sur le sport.

Art. 6 : Droit à l'image :

En vous inscrivant, vous autorisez l'école du Kiwi Surf à utiliser les photos et/ou films de votre image réalisés pendant votre prestation (cours de surf, natation, club de plage), pour la réalisation de tous documents publicitaires sur plusieurs supports (écrit, électronique, audio visuel, réseaux sociaux...) et ce, sans contrepartie financière.

Art. 7 : Engagements :

Le Kiwi Surf s'engage à respecter la charte de qualité du Label Ecole Française de Surf (charte visible au club) en termes de qualité d'accueil, pour l'enseignement de ses cours surf, l'encadrement et la sécurité.

Pendant les heures de cours, le matériel nécessaire (planche, combinaison) sera fourni aux élèves.

« je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les conditions générales »

Nom et prénom, signature :